

***Votez dès le 1er tour pour la liste d'union des syndicats CGT Radio France !***

***TOUJOURS PLUS DE RAISONS DE VOTER CGT !***

Du 19 au 26 juin 2023 aura lieu le **1er tour des élections professionnelles à Radio France.**  
**Attention, le vote sera exclusivement électronique.**

Ces élections vont vous permettre **d'élire vos représentant.e.s, ceux.celles qui défendront vos droits pendant les 4 prochaines années.**

**Les résultats de ce premier tour sont essentiels** car ce sont eux qui déterminent la **représentativité** des syndicats à Radio France, pour la signature ou la dénonciation d'accords.



Ces élections se déroulent dans un contexte particulier. **La direction a décidé de supprimer les 4 CSE régionaux au profit d'un seul CSE pour tout le réseau France Bleu ! Et d'amputer le CSE Paris IDF de ses entités France Bleu Paris et Natio !** C'est une attaque sans précédent contre la proximité et la représentativité des salarié.e.s. La CGT Radio France comme 4 autres OS a dénoncé cette décision devant la justice. La direction droite dans ses bottes organise ces élections professionnelles sans attendre la réponse de la justice !!

**Ces quatre dernières années, les élu.e.s CGT ont défendu les conditions de travail des salarié.e.s notamment lors des réorganisations consécutives à la RCC.** Secteurs entiers décimés, surcharge de travail, perte de sens au travail, surmenage, risques psychosociaux, arrêts maladie et inaptitudes, métiers attaqués, production interne fragilisée : les élu.e.s CGT luttent contre les conséquences des politiques menées par la direction. Le tout dans un climat de « toujours plus » avec « toujours moins », la direction ne perdant pas une occasion de ringardiser les salarié.e.s, au nom de la « révolution numérique », du « media global » et de la dictature du clic et de l'image.



L'heure n'est cependant pas au découragement, ou au repli sur soi. **La CGT présente aujourd'hui à votre suffrage des candidat.e.s désireux.ses de défendre les intérêts de tous.toutes les salarié.e.s.**

La CGT a depuis de nombreuses années démontré sa combativité, la droiture et l'honnêteté de ses élu-es, la fermeté de ses positions pour la **défense des salarié.e.s d'une radio publique forte et indépendante.**

***DES LE 1er TOUR VOTEZ ET FAITES VOTER CGT***

# POURQUOI VOTER CGT

## Dès le 1<sup>er</sup> tour



**1** Nos listes sont composées de candidat.e.s motivé.e.s, représentant nos métiers pour être au plus près de toutes et tous et qui n'ont pas peur de remettre en cause les politiques décomplexées de la direction. **Des délégué.e.s syndicaux et des élu.e.s formé.e.s et expérimenté.e.s.**

**2** Nous sommes une union de syndicats soudés, combatifs et reconnus dans l'ensemble de l'audiovisuel public. La CGT Radio France c'est : Le SNRT CGT, 1<sup>er</sup> syndicat à Radio France chez les PTA (personnels techniques et administratifs) et les PARL (personnels d'antenne de radio locale). Le SNJ CGT, 2<sup>ème</sup> syndicat national de journalistes. Le SFA, le syndicat historique des artistes interprètes.

**3** La CGT n'est pas un syndicat d'opposition systématique ! La CGT signe lorsque les accords représentent une avancée pour les salarié.e.s. Ainsi en 2022, la CGT a signé l'Accord Égalité Professionnelle ainsi que la NAO intégrant la mesure générale anti inflation renégociable d'un montant de 1 560 euros annuel.

**4** La CGT défend la production fabriquée en interne ainsi que les métiers qui y concourent. La CGT se bat pour le développement de la création radiophonique, des fictions et de l'ensemble des productions élaborées qui sont l'identité de la radio publique et qui font sa force.

**5** La CGT défend une information de service public pluraliste et des rédactions indépendantes qui aient les moyens de faire leur travail.

**6** La CGT a à cœur la défense collective et individuelle des salarié.e.s et l'équité entre toutes et tous. Elle le prouve au sein des instances et dans son engagement total et quotidien auprès des salarié.e.s en difficulté.

**7** CDDU ou pigistes font la radio comme les CDI. Ils sont producteurs.trices, adjoint.e.s au producteur.trice, comédien.nes, musicien.nes, réalisateurs.trices, bruiteurs.euses, journalistes... Leurs droits doivent être respectés comme pour toutes et tous les salarié.e.s

**8** La CGT se bat pour la défense des formations musicales permanentes (Orchestre National de France, Orchestre Philharmonique de Radio France, Chœur de Radio France et Maîtrise de Radio France) et la définition d'une politique artistique musicale à la hauteur du service public.

**9** La CGT combat l'externalisation des activités exercées à Radio France. Ce combat est essentiel alors que la direction a multiplié par 3 le budget consacré aux entreprises extérieures et à l'externalisation des activités, le tout en seulement 4 ans ! La CGT Radio France continuera de se battre pour une radio publique disposant des moyens nécessaires à ses missions.

**10** La CGT défend les salarié.e.s victimes de harcèlement sexuel, d'agissements sexistes, de harcèlement moral et de discrimination.

**11** La CGT est la seule organisation syndicale à Radio France à avoir déposé un préavis de grève illimité sur les retraites et mis en place une caisse de grève pour tous.

**12** La CGT continuera de défendre une restauration collective interne et ouverte tous les jours, midi, soir et week-end à la Maison de la Radio. La CGT défendra une politique ambitieuse concernant les Activités Sociales et Économiques pour toutes et tous.

## **MODE D'EMPLOI DE L'ÉLECTION**

**La représentativité c'est quoi ?** Il faut 10 % des voix du 1<sup>er</sup> tour des élections pour être reconnu comme syndicat représentatif. Seuls les syndicats représentatifs peuvent négocier et signer des accords avec la direction. **Pour que la CGT pèse fortement dans les négociations, un vote massif en sa faveur est essentiel dès le 1<sup>er</sup> tour des élections.**

**Le comité social et économique (CSE), c'est quoi ?** Il a pour mission d'assurer **une expression collective des salarié.e.s permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts.** Il est consulté notamment sur les organisations de travail et leurs conséquences sur **l'évolution des conditions de travail**, la formation professionnelle... Il analyse les **risques professionnels.** Il contribue à faciliter **l'accès des femmes à tous les emplois.** Il propose des actions de **prévention du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes.** Le CSE bénéficie **d'un droit d'alerte face aux situations de harcèlement moral, d'atteinte à la santé physique et mentale, aux libertés individuelles des salariés, ou de recours abusif à la précarité.**

# LES CANDIDAT-ES DE LA CGT AU CSE PARIS IDF

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. » *B.Brecht*

COLLEGE 2 TITULAIRES Maîtrise, Technicien.nes	COLLEGE 2 SUPPLEANTS Maîtrise, Technicien.nes
<p><b>Elisabeth KISSEL</b>, Musicienne à l'ONF</p> <p><b>Pascal JUILLE</b>, Chef de poste sécurité</p> <p><b>Sophie ALKARAKOLI</b>, Assistante de gestion</p> <p><b>Christophe PLAQUET</b>, Tech. sup. maintenance microthèque</p> <p><b>Jean Ghislain MAIGE</b>, Tech. sup. du son.</p>	<p><b>Mickaël NARTZ</b>, Tech. exploitation bâtiment plombier</p> <p><b>Sarra BEKARE</b>, Tech. sup. du son</p> <p><b>Karim Jewel NUR</b>, Tech. exploitation bâtiment</p> <p><b>Zohra BENSMAÏLI</b>, Chargée d'édition multimédia</p> <p><b>Laurent DECKER</b>, Musicien à l'ONF</p>
COLLEGE 3 TITULAIRES cadres	COLLEGE 3 SUPPLEANTS cadres
<p><b>Bertrand DURAND</b>, Tech. sup. du son, secrétaire du CSE PIDF et de la CSSCT PIDF sortant</p> <p><b>Emilie SERFATI</b>, Documentaliste, secrétaire de la CSSCT Centrale sortante</p> <p><b>Mathias ALEON</b>, Tech. sup. du son</p> <p><b>Anne LE GUEHENEC</b>, Tech. sup. du son</p> <p><b>Xavier HATOT</b>, Tech. de maintenance</p> <p><b>Edwige RONCIERE</b>, Responsable projets technologies</p> <p><b>Jean-Philippe JEANNE</b>, Tech. sup. du son</p> <p><b>Maria MERNIZI</b>, Chargée de projet</p> <p><b>Franck LILIN</b>, Réalisateur</p> <p><b>Catherine DERETHE TALAVERA</b>, Tech. sup. du son</p> <p><b>Lionel THOMPSON</b>, Journaliste</p> <p><b>Laurence JENNEPIN</b>, Attachée de production</p> <p><b>Stéphane THOUVENIN</b>, Tech. sup. du son</p> <p><b>Claire CHAUDIERE</b>, Journaliste, Présidente de la commission égalité professionnelle du CSE Central sortante</p> <p><b>Ataah ADOTE</b> Tech. sup. du son</p> <p><b>Claire BAUDEAN</b>, Journaliste</p> <p><b>Vivien DEMEYERE</b>, Réalisateur</p>	<p><b>Frédérique MARIE</b>, Assistante d'édition</p> <p><b>Ronan MAHE</b>, Tech. sup. du son</p> <p><b>Barbara KEITA</b>, Chargée RH</p> <p><b>Sébastien ROYER</b>, Tech. sup. du son</p> <p><b>Elodie GUEGUEN</b>, Journaliste</p> <p><b>Nicolas ANDREU</b>, Tech. sup. vidéo</p> <p><b>Marie GROUT</b>, Réalisatrice</p> <p><b>David SADOON</b>, Ingénieur d'infrastructure</p> <p><b>Clotilde PIVIN</b>, Réalisatrice</p> <p><b>Julien MATAGNE</b>, Responsable service niveau 2</p> <p><b>Cécile LAFFON</b>, Réalisatrice</p> <p><b>Julien CHABASSUT</b>, Tech. sup. du son</p> <p><b>Marianne CHASSORT</b>, Attachée de prod.</p> <p><b>Aurélien COLLY</b>, Journaliste</p> <p><b>Naziha MOUELHI MAGNIEZ</b>, Assistante de gestion administrative</p> <p><b>Philippe PARCILLIE</b>, Adm. d'applications</p> <p><b>Lionel THOMPSON</b>, Journaliste</p>

La CGT RADIO FRANCE 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 10E60

01 56 40 22 21 01 56 40 34 05 e-mail : [cgt@radiofrance.com](mailto:cgt@radiofrance.com)

Site Internet : <http://www.cgt-radiofrance.org> Facebook : <https://www.facebook.com/CGT.Radio.France>

Twitter @CGT\_RadioFrance [https://twitter.com/CGT\\_RadioFrance](https://twitter.com/CGT_RadioFrance)